

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Ancien Code	PEIM3B69PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3690		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) HELHa Campus Mons Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be) HELHa Gosselies Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenbove@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Olivier DEDOBBELEER (olivier.dedobbeleer@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le T.F.E. est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant de fin de cycle utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos (décret 12 décembre 2000).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la**

société

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche (dans la continuité du cours d'initiation à la recherche);
- de développer des compétences de rédaction de type « scientifique » et de forme exigées par la Haute École pour la réalisation et la présentation du TFE;
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique;
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B69PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 5 C
PEIM3B69PPB	Travail de fin d'études	0 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B69PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEIM3B69PPB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation sera réalisée sur base de l'atteinte des compétences professionnelles et soumise à la délibération du jury de l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Ancien Code	12_PEIM3B69PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3691		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est accompagné dans la recherche et l'écriture de son TFE par l'outil suivant : VANHOUDENHOVE P. (2021) Le TFE - Guide d'accompagnement, Vade-mecum de l'étudiant, Gosselies : HELHa. Ce vade-mecum est le fruit d'un travail mené en concertation avec la direction et le corps professoral du département de Gosselies. Cet outil est un guide qui peut être adapté à toute problématique envisagée. L'aspect formel l'emporte bien souvent sur l'approche du contenu. Le promoteur reste à cet égard le premier guide auquel il convient de se référer.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C.4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation du TFE : mise en route, recherches conceptuelle et expérimentale, rédaction et présentation orale du T.F.E.

Démarches d'apprentissage

Les cours sont consacrés à :

- des exposés qui illustrent les différentes étapes de la recherche ;
- des modules de réflexion partagée en groupe ;
- des entretiens individuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections des travaux demandés dans le cadre de l'échéancier de recherche ; entretiens individuels entre le professeur du cours, l'étudiant et le promoteur.

Sources et références

Nous renvoyons l'étudiant à la bibliographie du Vade-mecum de l'étudiant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- VANHOUDENHOVE P. (2024) *Le TFE - Guide d'accompagnement, Vade-mecum de l'étudiant*, syllabus, Gosselies : HELHa, 77 p.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette AA est formative (cf. échéancier des travaux transmis). Cette AA fait partie de la situation d'intégration présentée dans les dispositions complémentaires ci-dessous.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69.

Cette dernière sera évaluée, lors de la présentation orale du TFE, par un jury de lecteurs qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Ancien Code	12_PEIM3B69PPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3692		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le T.F.E. est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant de troisième année utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos (décret 12 décembre 2000)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- C1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- C2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- C3. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- C4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- C5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- C6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant doit être capable :

- de conduire une réflexion personnelle, originale sur une problématique en la mettant en lien avec son projet professionnel.
- de développer cette réflexion et de l'étayer par des notes de lectures, des références scientifiques, des exemples concrets, des expériences de stage.
- de la communiquer par écrit dans une langue riche, nuancée, précise, soignée.
- de la communiquer oralement et de s'ouvrir à un échange oral avec les lecteurs.

Démarches d'apprentissage

Recherche personnelle autour de la problématique choisie, expérimentations d'outils, interactions entre le cadre conceptuel et le cadre expérimental, échanges réguliers avec le promoteur, présentations écrite et orale du travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est accompagné dans sa recherche par un promoteur et par le cours d'initiation à la recherche TFE.

Sources et références

Nous renvoyons l'étudiant à la bibliographie présente dans VANHOUDENHOVE P. (2024), *Le TFE - Guide d'accompagnement, Vade-mecum de l'étudiant*, syllabus, Gosselies : HELHa, 77 p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Cours d'initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE dispensés en 2e et 3e années de formation

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note globale sur /20 établie par le jury TFE sur base de grilles de compétences présentes dans le vade-mecum.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69.

Cette dernière sera évaluée, lors de la présentation orale du TFE, par un jury de lecteurs qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

L'unité d'enseignement TFE constitue l'épreuve transversale finale

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).